



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓄᓇᓂᓪᓗ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Confirmation des prochaines séances de l'Assemblée législative

IQALUIT, Nunavut (le 10 septembre 2020) - Le Président Paul Quassa a annoncé aujourd'hui que l'Assemblée législative reprendra ses travaux à compter du lundi 21 septembre 2020 à 13 h 30.

« La session de septembre mettra l'accent sur l'étude des projets de loi de crédits supplémentaires découlant de la pandémie de COVID-19 et d'autres questions. Je suis très heureux que les deux nouveaux députés de notre législature, représentant les circonscriptions de Baker Lake et Kugluktuk, fassent leur entrée à l'Assemblée législative à cette occasion. Les dates de la session d'automne seront annoncées peu après la reprise des travaux de l'Assemblée législative plus tard ce mois-ci », a déclaré le président Quassa.

« En raison de la pandémie de COVID-19 en cours, il est nécessaire de suivre les directives de distanciation physique et d'éviter les déplacements non essentiels. Par conséquent, l'accès du public au foyer et à la galerie des visiteurs de l'Assemblée législative sera limité à compter du 14 septembre, et le Parlement jeunesse de cette année est annulé. J'invite tous les Nunavummiut à suivre les travaux de l'Assemblée législative à la télévision, à la radio ou par le biais de la diffusion en direct sur notre site Web. Les résidents peuvent toujours communiquer avec leur député pendant la session par courriel ou par le biais de notre numéro sans frais au 1-877-334-7266 », a ajouté le président Quassa.

Le président Quassa a également annoncé que la cérémonie d'assermentation des nouveaux députés de Baker Lake et de Kugluktuk sera télévisée en direct à 11 h 30 (HNE) le lundi 14 septembre 2020. « Bien que la participation à la cérémonie d'assermentation soit réservée aux personnes invitées, j'encourage les résidents de Baker Lake et de Kugluktuk à regarder l'événement à la maison », a déclaré le président Quassa. Des photographies officielles de la cérémonie seront fournies aux médias d'information après l'événement.

Les séances de l'Assemblée législative seront télévisées dans l'ensemble du Nunavut par l'entremise du service de câblodistribution communautaire et des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 – classique et canal 489 – nouvelle configuration). Les séances seront également diffusées en direct sur le site <http://video.isilive.ca/nunavut/>. Les résidents d'Iqaluit peuvent écouter les débats en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les débats : 92,5, inuktitut : 94,7 et anglais : 102,1.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative
Tél. : (867) 975-5100